



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 15 :

FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A
L'EQUIPEMENT DES COMMUNES

Séance ordinaire du 20 juin 2017

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 20 Juin 2017

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 27

Absent : 1

Excusés : 7

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Emilie MACERON-CAZENAVE, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Virginie MONIER (Philippe VALMIER), Bérengère DUPIN (Denis QUANCARD), Thierry VALLEIX (Didier BLADOU), Sébastien LABAT (Sandrine JOVENE), Géraldine AUDEBERT (à Emmanuelle ANGELINI), Bernadette HIRSCH-WEIL (Agnès FOSSE), Nancy TRAORE (Alain MARC)

Absent : Jean-Bernard MARCERON

Secrétaire : Françoise COSSECQ

**DOSSIER N° 15 : FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE
A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES**

RAPPORTEUR : Joan TARIS

Le Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (F.D.A.E.C) est une subvention d'investissement du Conseil Général qui permet aux collectivités de mener à bien certains projets communaux (travaux ou équipements), sous réserve qu'ils n'aient pas déjà fait l'objet d'un financement par le Conseil Départemental, et qu'ils respectent au moins 3 des critères définis dans l'Agenda 21 du Département (délibération 2005.152 du 16 décembre 2005).

En 2017, le Département a voté une enveloppe globale répartie selon des critères destinés à garantir la péréquation sur le territoire entre les 33 nouveaux cantons.

A l'issue de la concertation avec Mme Fabienne DUMAS et Monsieur Dominique VINCENT, Conseillers Départementaux, Il a été décidé de répartir l'enveloppe 2017 de 122 331 € de la façon suivante, Bruges 45 % et Le Bouscat 55 %. Ainsi l'enveloppe allouée à notre commune dans le cadre du FDAEC s'élève à la somme de 67 282 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter cette somme aux opérations suivantes :

MONTANT H.T estimé	
Divers investissements	
Rénovation toiture Mairie	53 062,15€
<u>Travaux bâtiment Mairie</u>	53 062,00€
Extension terrain de rugby Godard	39 081,68€
Travaux sur toitures terrasses de la piscine	20 387,02€
<u>Travaux dans les bâtiments sportifs</u>	59 468,00€
Remplacement menuiseries EcoleCentre 1	27 060,08€
Suite et fin du remplacement des fenêtres double vitrage Maternelle du Centre	11 895,59€
<u>Travaux dans les écoles</u>	38 956,00€
	151 486,00€
<u>FINANCEMENT</u>	
FDAEC	67 282,00 €
Autofinancement	84 204,00 €

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable M14,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
34 voix POUR**

Article 1 : Demande au Conseil Départemental de lui attribuer une subvention de 67 282 €, au titre de ces investissements,

Article 2 : Dit que les recettes correspondantes sont inscrites au budget chapitre 13.

Fait et délibéré le 20 juin 2017

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small vertical tick at the end.

Patrick BOBET

